



# FORMATION

## PARTAGER LA GOUVERNANCE GRÂCE AUX OUTILS DE COOPÉRATION NUMÉRIQUES



### > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Différencier gouvernance opérationnelle et gouvernance stratégique, avoir quelques références théoriques sur les gouvernances partagées (sociocratie, horizontalité...),
- Utiliser différents logiciels pour mettre en œuvre des méthodes de partage de la gouvernance : matrice RACI et gares centrales numériques sur klaxoon par exemple,
- Développer l'équité de participation dans les instances de gouvernance grâce à l'usage d'outils de coopération numérique,
- Adapter la coopération et la communication numérique d'un groupe pour partager la gouvernance (inspiration des systèmes de communication ouverte et de l'open data),
- Mettre en œuvre une méthode de gestion par consentement (GPC) en s'appuyant sur des outils de coopération numérique.

### > COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissances de base de ce que sont les gouvernances partagées, leurs enjeux, leurs intérêts et leurs limites,
- Utiliser la coopération numérique pour animer une instance de gouvernance,
- Piloter un projet et coordonner une équipe en partageant la gouvernance avec les outils coopératifs numériques,
- Mettre en œuvre la matrice RACI pour partager la gouvernance dans un groupe.

### > PROGRAMME

- Échange de pratiques et apports sur les gouvernances partagées,
- Exercice pratique : expérimentation et prise en main du RACI,
- Réflexion sur les méthodes pour accompagner la transition vers des gouvernances plus partagées,
- Apports complémentaires avec expérimentations de la gestion par consentement et de la communication ouverte.

### CODE DE LA FORMATION

GRH24-11

### LIEU

Visio

### PUBLIC

Tout public

### PRÉREQUIS

Aucun

### DATE & DURÉE

Le 7 mars 2024, matin  
Soit 3h30 (1/2 journée)

### INTERVENANT

Joris Darphin d'Agora Dazibao,  
formateur et facilitateur

### TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 50 €

Non-adhérents : 60 €

*\*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

*Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.*

*Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.*

## > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- La pratique du formateur est basée sur la pédagogie active, et les stagiaires sont donc pleinement actifs.ves pendant la formation. Le formateur fait s'exprimer les représentations et les expériences des stagiaires, co-construit avec eux et elles les problématiques, les réflexions. Les stagiaires sont mis en action pour construire, expérimenter, vivre des expériences en lien avec les problématiques et les thématiques de la formation. Des apports théoriques et pratiques sont amenés en complément.
- Les méthodes d'animation de la formation sont des méthodes d'animation participative (abaques de Régnier, débats mouvants, world café, chapeaux de Bono, pédagogie de scénario, etc.). Toutes ces méthodes sont applicables en visio. Ces méthodes permettent de travailler sur les sujets de la formation, et sont aussi appropriables et réutilisables par les stagiaires dans leurs temps collectifs.

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation des acquis,
- Exercices pratiques de mise en œuvre des compétences acquises.

## > SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction,
- Mise à disposition de ressources en ligne sur un mur collaboratif (padlet).



**Pour toute personne en situation de handicap**, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

**Notre organisme est certifié QUALIOPI**, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

**Numéro déclaration d'activité :**  
84630489263

### CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes  
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97  
[formation@cress-aura.org](mailto:formation@cress-aura.org)

**INSCRIPTION EN LIGNE  
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

#### Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

04 78 09 11 97 - [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org) - [www.cress-aura.org](http://www.cress-aura.org)

Site de Lyon • siège administratif :

11 rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

